



Newmont[™]

PRETIUM RESOURCES INC.

A wholly-owned indirect subsidiary of Newmont Corporation

BRUCEJACK MINE
**2024 CEAA Annual Report
Executive Summary**

March 2025

EXECUTIVE SUMMARY

Pretium Resources Inc. (Pretium) a wholly-owned indirect subsidiary of Newmont Corporation (Newmont) received the Canadian Environmental Minister's Decision Statement on July 30, 2015 for the Brucejack Mine, an underground gold mine located 65 Km north of Stewart, British Columbia (BC). Construction activities commenced on September 5, 2015, with commercial operation achieved on July 1, 2017. 2024 was the seventh full calendar year of gold production.

Pursuant to Condition 10 of the Decision Statement, the Implementation Schedule was provided to the Nisga'a Nation, Tahltan Nation, Tsetsaut/Skii Km Lax Ha, and the Canadian Environmental Assessment Agency (CEAA) in August 2015, with updates on February 24, 2017, March 13, 2019, March 29, 2021, March 12, 2023, and March 1, 2025.

At the mine site, fish health and habitat protection during 2024 continued to be achieved through use of the water treatment plant and turbidity curtains at the outlet of the Waste Rock and Tailings Storage Facility (WRTSF, formerly Brucejack Lake). At the mine, tailings are generated and deposited as a thickened slurry on the bottom of the WRTSF, this practise continued in 2024. Waste rock from underground activities in 2024 was deposited subaqueously into the WRTSF. Effluent monitoring continued as per BC *Environmental Management Act* Permit 107835 and the Metal and Diamond Mining Effluent Regulations (MDMER). The MDMER Second Biological Monitoring Study Plan was filed with Environment and Climate Change Canada on February 3, 2020. Field sampling for the MDMER Second Biological Monitoring Study was completed in August 2020. The Brucejack Mine MDMER Environmental Effects Monitoring (EEM) Second Interpretive Report was submitted on July 12, 2021. Environment and Climate Change Canada (ECCC) provided comments on the Second Interpretive Report in January 2022. Pretium submitted an Addendum and Response to ECCC with comments on March 13, 2023. The MDMER Third Biological Monitoring Study Design was submitted to ECCC on March 14, 2023, and the final report was submitted in July 2024. The MDMER Fourth Biological Monitoring Study Design will be submitted to ECCC in 2025 and final report will be issued in 2026.

To protect western toad (*Anaxyrus boreas*) during migration, five toad tunnels and a modified bridge were installed along the Brucejack Access Road (BJAR) in 2016 and 2017. Toad use of the tunnels and the modified bridge was monitored with remote trail cameras and ground surveys in 2024 between May 11 and October 17. Monitoring surveys have now been conducted for toadlet migration periods over the last nine years.

Air quality management during 2024 focused on measures to reduce fugitive dust, with the application of calcium brine to the BJAR. Tsetsaut/Skii Km Lax Ha relocated their lodge in 2017; monitoring of air quality has continued at the new lodge location, as well as at Knipple and Brucejack camps. The 2024 air quality report on monitoring at the lodge was submitted to Nisga'a Nation and Tsetsaut/Skii Km Lax Ha in February 2025.

Brucejack continued to maintain a security gate at the start of the BJAR during 2024. The "No Hunting, No Fishing, No Trapping Policy" remained in place. Screening for firearms and fishing equipment continued at the security facility located at Km 1 of the BJAR.

Measures to protect wildlife along the BJAR were enhanced by posting wildlife related signage, including markers for toad tunnel locations, as well as speed limits and warning signage indicating the

presence of potential moose crossing areas. Education programs were implemented and the moose pushout program continued. Moose pushouts allow large ungulates to avoid getting trapped by high snowbanks along the road, reducing the potential from harm by vehicle traffic.

No archaeological sites were discovered during 2024 activities.

Wildlife record keeping continued during 2024 using the systems established in 2015.

Brucejack consulted with the Nisga'a Nation, Tahltan Nation and Tsetsaut/Skii Km Lax Ha during 2024. This occurred through the BC Environmental Assessment Office, BC Ministry of Environment and Climate Change Strategy, BC Ministry of Energy, Mines and Low Carbon Innovation, and BC Ministry of Forests for applications to amend Effluent Discharge Permit 107835, Environmental Assessment Certificate #M15-01, and Mines Act Permit M-243. Air Permit 107025 was amended May 16, 2024. In 2024, Pretium Social Performance Department had over 65 engagements with Nisga'a Nation, Tahltan, and Tsetsaut/Skii Km Lax Ha member, which comprised community events, meetings, career fairs, recruitment sprints and attendance of cultural celebrations. The engagements also focused on sharing information on mine operations, authorizations, and related matters. Consultation with Aboriginal groups also occurred through referral of other applications and reports, including the:

- 2023 Economic and Social Effects Mitigation Plan (ESEMP) Annual Report;
- 2023 Annual Report for *Mines Act* Permit M-243 and *Environmental Management Act* Permits PE-107835 and PA-107025;
- 2023 CEAA Annual Report;
- 2023 Air Quality Monitoring Report for the Tsetsaut/Skii Km Lax Ha lodge;
- 2023 Brucejack Access Road SUP S25923 Maintenance Plan and Works Summary; and
- Wildlife Advisory Committee annual meeting, including through distribution of meeting materials requested by committee members.

Brucejack worked closely with local and regional communities during 2024 to provide information and to maximize benefits associated with employment, training, and business opportunities. Brucejack is in regular contact with employment representatives from First Nations to communicate job postings, provide information about required skills and experience, and organize recruitment events. Brucejack continues to work with Aboriginal groups to identify training needs and opportunities, as well as opportunities for Aboriginal owned businesses to provide goods and services. As of December 2024, Brucejacks's workforce amounted to 1038 people employed directly by Pretium. Most contractor workers continue to be employed through Procon which is the single largest contractor and responsible for underground mining. Of Brucejack's direct hires, 38% resided in northwest BC and 25% self-identified as Aboriginal.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Pretium Resources Inc. (Pretium), une filiale indirecte en propriété exclusive de Newmont Corporation (Newmont), a reçu la déclaration de décision du ministre de l'Environnement du Canada le 30 juillet 2015 pour la mine Brucejack, une mine souterraine d'or située à 65 km au nord de Stewart, en Colombie-Britannique (CB). Les activités de construction ont commencé le 5 septembre 2015, avec une mise en service commerciale le 1er juillet 2017. L'année 2024 a marqué la septième année complète de production d'or.

Conformément à la Condition 10 de la Déclaration de décision, le calendrier de mise en œuvre a été transmis à la Nation Nisga'a, à la Nation Tahltan, à Tsetsaut/Skii Km Lax Ha et à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) en août 2015, avec des mises à jour le 24 février 2017, le 13 mars 2019, le 29 mars 2021, le 12 mars 2023 et le 1er mars 2025.

Sur le site minier, la protection de la santé des poissons et de l'habitat en 2024 a continué d'être assurée par l'utilisation de la station de traitement des eaux et des rideaux de turbidité à la sortie de l'installation de stockage des roches stériles et des résidus miniers (WRTSF, anciennement le lac Brucejack). À la mine, les résidus sont générés et déposés sous forme de boue épaissie au fond du WRTSF, cette pratique a continué en 2024. Les roches stériles provenant des activités souterraines en 2024 ont été déposées sous l'eau dans le WRTSF. La surveillance des effluents a continué conformément au permis de la Loi sur la gestion de l'environnement en Colombie-Britannique (permis 107835) et au Règlement sur les effluents miniers métalliques et diamants (MDMER). Le plan de l'étude biologique de surveillance n° 2 du MDMER a été déposé auprès d'Environnement et Changement climatique Canada le 3 février 2020. L'échantillonnage sur le terrain pour l'étude biologique n° 2 du MDMER a été achevé en août 2020. Le deuxième rapport interprétatif sur le suivi des effets environnementaux (EEM) du MDMER de la mine Brucejack a été soumis le 12 juillet 2021. Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a fourni des commentaires sur le deuxième rapport interprétatif en janvier 2022. Pretium a soumis un addenda et une réponse à l'ECCC avec des commentaires le 13 mars 2023. Le plan de l'étude biologique n° 3 du MDMER a été soumis à l'ECCC le 14 mars 2023, et le rapport final a été soumis en juillet 2024. Le plan de l'étude biologique n° 4 du MDMER sera soumis à l'ECCC en 2025 et le rapport final sera publié en 2026.

Pour protéger le crapaud occidental (*Anaxyrus boreas*) lors de la migration, cinq tunnels pour crapauds et un pont modifié ont été installés le long de la route d'accès Brucejack (BJAR) en 2016 et 2017. L'utilisation des tunnels par les crapauds et le pont modifié a été surveillée à l'aide de caméras à déclenchement à distance et de sondages au sol en 2024 entre le 11 mai et le 17 octobre. Les enquêtes de surveillance ont maintenant été menées pendant les périodes de migration des crapauds depuis neuf ans.

La gestion de la qualité de l'air en 2024 s'est concentrée sur des mesures visant à réduire la poussière fugitive, avec l'application de saumure de calcium sur la BJAR. Tsetsaut/Skii Km Lax Ha a déplacé leur pavillon en 2017 ; la surveillance de la qualité de l'air a continué au nouvel emplacement du pavillon, ainsi qu'aux camps de Knipple et Brucejack. Le rapport de qualité de l'air de 2024 concernant la surveillance au pavillon a été soumis à la Nation Nisga'a et à Tsetsaut/Skii Km Lax Ha en février 2025.

Brucejack a continué de maintenir une barrière de sécurité au début de la BJAR pendant l'année 2024. La « politique de non-chasse, non-pêche, non-piège » est restée en vigueur. Les contrôles des armes à feu et des équipements de pêche ont continué au centre de sécurité situé au km 1 de la BJAR.

Les mesures de protection de la faune le long de la BJAR ont été renforcées par l'affichage de panneaux de signalisation relatifs à la faune, y compris des repères pour les emplacements des tunnels

pour crapauds, ainsi que des limites de vitesse et des panneaux d'avertissement indiquant la présence de zones de passage potentielles des orignaux. Des programmes éducatifs ont été mis en œuvre et le programme de repousser les orignaux a continué. Le programme de repousse des orignaux permet aux grands ongulés d'éviter de se retrouver piégés par de hautes banquettes de neige le long de la route, réduisant ainsi les risques de blessures dues à la circulation des véhicules.

Aucun site archéologique n'a été découvert lors des activités de 2024.

La tenue des registres de la faune a continué en 2024 en utilisant les systèmes établis en 2015.

Brucejack a consulté la Nation Nisga'a, la Nation Tahltan et Tsetsaut/Skii Km Lax Ha en 2024. Cette consultation s'est réalisée par l'intermédiaire du Bureau d'évaluation environnementale de la CB, du ministère de l'Environnement et de la Stratégie en matière de changement climatique de la CB, du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation en matière de faible carbone de la CB, et du ministère des Forêts de la CB pour les demandes de modification du permis de décharge des effluents 107835, du certificat d'évaluation environnementale n° M15-01, et du permis de la Loi sur les mines M-243. Le permis de qualité de l'air 107025 a été modifié le 16 mai 2024. En 2024, le département de la performance sociale de Pretium a eu plus de 65 engagements avec des membres des Nations Nisga'a, Tahltan et Tsetsaut/Skii Km Lax Ha, comprenant des événements communautaires, des réunions, des foires de l'emploi, des campagnes de recrutement et la participation à des célébrations culturelles. Les engagements ont également porté sur le partage d'informations concernant les opérations minières, les autorisations et les questions connexes. La consultation avec les groupes autochtones s'est également poursuivie par l'intermédiaire de la soumission d'autres demandes et rapports, y compris :

- Rapport annuel 2023 du Plan d'atténuation des effets économiques et sociaux (ESEMP);
- Rapport annuel 2023 pour les permis de la Loi sur les mines M-243 et les permis de la Loi sur la gestion de l'environnement PE-107835 et PA-107025;
- Rapport annuel 2023 de l'ACEE ;
- Rapport de surveillance de la qualité de l'air 2023 pour le pavillon de Tsetsaut/Skii Km Lax Ha;
- Plan de maintenance et résumé des travaux pour la route d'accès Brucejack SUP S25923 en 2023;
- Réunion annuelle du comité consultatif sur la faune, y compris la distribution des documents de la réunion demandés par les membres du comité.

Brucejack a travaillé en étroite collaboration avec les communautés locales et régionales pendant l'année 2024 afin de fournir des informations et de maximiser les avantages liés à l'emploi, à la formation et aux opportunités commerciales. Brucejack est en contact régulier avec les représentants de l'emploi des Premières Nations pour communiquer les offres d'emploi, fournir des informations sur les compétences et expériences requises et organiser des événements de recrutement. Brucejack continue de collaborer avec les groupes autochtones pour identifier les besoins de formation et les opportunités, ainsi que les possibilités pour les entreprises autochtones de fournir des biens et services. En décembre 2024, la main-d'œuvre de Brucejack comptait 1038 personnes employées directement par Pretium. La plupart des travailleurs contractuels continuent d'être employés par Procon, le plus grand entrepreneur, responsable de l'exploitation minière souterraine. Parmi les embauchés directs de Brucejack, 38 % résidaient dans le nord-ouest de la CB et 25 % s'identifiaient comme autochtones.